

World Forum Lille -4 juin 2015 Paris- Economie collaborative- prise notes mnd

Film de Présentation du World forum de Lille :

Création en 2007, avec 5000 visiteurs par an...intervenants internationaux

initié par le Réseau Alliances, partenaire de Global Compact, GRI, CSR Europe

Créateur de Bipiz/Sobizhub/ développeur de la TRI en NPDC...

ECONOMIE COLLABORATIVE ET TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE (TRI)

Accueil par Christian Dubost, Directeur développement durable SNCF

Nous sommes accueillis au **théâtre Traversière**, historiquement au siège du Paris Lyon Méditerranée, ancienne salle des fêtes devenue espace de conférences et de spectacles.

La SNCF gère un **paradoxe entre un mode de service basé sur l'investissement lourd et la sécurité, et la volonté de développer le collaboratif**. La SNCF se définit comme un **intégrateur de solutions de mobilité**, avec un projet excellence pour 2020.

A titre d'exemple, le site voyagesnfc.com fonctionne depuis 15 ans.

Plus récemment, des applications digitales se développent dans 200 gares européennes, des connexions avec les autres modes de transport pour identifier la meilleure solution (horaires, changements, trams, métro), avec une information de suivi tout au long du trajet pour les voyageurs ; ces derniers deviennent aussi acteurs, avec le test de nouvelles versions d'outils de signalement par les clients.

La SNCF développe une série d'applications nouvelles, des innovations mobiles afin de faciliter le déplacement des voyageurs.

Philippe VASSEUR :

2015, 9^e année à Lille pour le World forum en 2016, le WFL sera itinérant, sur 5 villes...

Pourquoi aujourd'hui l'économie collaborative ?

A partir du constat de 2 révolutions :

- la croissance démographique et économique (PIB mondial*2 en 20 ans) : est-ce soutenable ? (voir la conférence mondiale sur le climat COP 21)
- la révolution technologique (internet) provoque des bouleversements exponentiels ; par exemple

- le covoiturage devient généralisé (ex blablacar) ; cela provoque de l'inquiétude pour les entreprises ; mais on n'y échappe pas, la Sncf est entrée dedans, s'adapte...
- le financement participatif (crowdfunding), les banquiers changent

L'économie collaborative de partage devient un élément fondamental, y compris au niveau des entreprises (coworking, co design) ; il vaut mieux « prendre le train » que « rester sur le quai ».

Jérémy RIFKIN : Prospectiviste et économiste américain

Depuis la fin des années 70, la croissance du PIB ralentit, le chômage augmente.

A la question de la chancelière allemande Merkel, il y a 8 ans, comment retrouver la croissance, et croire dans l'Allemagne, la réponse a été l'engagement dans la

Troisième Révolution Industrielle (TRI).

Un peu d'histoire

Chaque révolution industrielle repose sur communication, énergie et transports :

- La 1ère Révolution Industrielle (XIXe) est basée sur le télégraphe (com), le charbon (énergie), locomotive à vapeur et le réseau ferré (transport)
- la 2^e RI (XXe) repose sur la radio et télévision (médias), le pétrole (énergie), la voiture et les routes (transports) : tout dépend de l'énergie fossile (pesticides, médicaments, construction, chaleur électricité.... lorsque le prix du baril monte à 100\$ le baril, puis 140\$, on assiste à une crise de la consommation, une crise financière (2008), une crise de l'immobilier.
- La TRI (XXIe) est une opportunité de nouvelles perspectives avec une convergence entre internet (communication numérisée), transports automatisés entre objets et produits connectés, énergies renouvelables produites et échangeables en réseau.

La TRI déjà engagée

Un système numérisé connecté par GPS est intégré aux transports.

Des capteurs sont mis en place sur toute machine ou objet. En 2030, toute machine aura un capteur, déjà actuellement des capteurs dans les champs permettent de contrôler la croissance des plantes dans les champs et ses besoins en eau.

Les individus sont eux même connectés

3 milliards de personnes disposent d'internet ou smart phones à moins de 25 dollars.

La connexion des individus évite les intermédiaires, et peut comporter des risques ; avec 100 Milliards de capteurs sur l'espèce humaine, comment protéger la vie privée, la sécurité des données, éviter le cyber-terrorisme ?

Mais cette connexion est surtout une chance.

Toute personne participe tout au long de la journée à une chaîne valeur, fait bouger l'activité (production, consommation) ? Connecté(e), chaque PME, individu, ONG, peut s'informer sur la chaîne mondiale et être acteur ; il peut devenir un entrepreneur social. Il peut créer des objets, prendre des données, utiliser sa propre analyse, pour accroître l'efficacité de la chaîne de valeurs. Des produits hors marché à coût très faibles peuvent s'échanger dans une économie de partage.

La TRI et l'économie de partage

L'économie de partage est le premier système créé à côté du capitalisme, qui en devient partenaire ; le capitalisme (parent) est transformé par la nouvelle économie (enfant).

En 2050, le capitalisme ne sera plus l'arbitre ultime.

2 options

- soit 3 milliards de pro-consommateurs (producteurs et consommateurs) contournent le système, produisent et échangent entre eux à coût zéro (ex la musique, les blogs..)
- soit les géants mondiaux s'adaptent et intègrent l'économie collaborative :
 - des universités qui partagent la connaissance sur le web, avec les étudiants qui suivent les cours en ligne
 - wikipedia, qui permet la construction et la démocratisation de la connaissance par vérification par chacun de ce que l'autre a écrit
 - on pensait qu'il y avait un mur vers la production »physique«, ce mur tombe, par exemple avec la production d'énergie renouvelable à coût zéro ; les grands producteurs d'électricité mondiaux sont hors course s'ils ne changent pas leurs méthodes

L'Economie collaborative, nouvelle réponse aux attentes des jeunes générations

Le partage des voitures

Les jeunes ne veulent plus être propriétaires de leur voiture, au centre de l'ancien modèle, mais avoir l'usage de la mobilité ; par exemple avec autolib, guide par GPS pour vous localiser et localiser les voitures disponibles... D'ici 20 mois, on aura des voitures sans chauffeurs. Posséder une voiture va disparaître (objet de collectionneur) d'ici 20 ans. Pour chaque voiture en « partage », 15 voitures éliminées de la production; disparition d'1 milliard de voitures, , 39 millions de batteries à transformer

Est-ce la fin de l'industrie du transport ? Non, car on passe de la vente du produit à une nouvelle activité de vente d'un service de logistique, par GPS et sans chauffeur

La nourriture : prise de conscience de la « biosphère » par les jeunes générations ; questions sur « le steak sur la table ? » 30% de nos consommations d'énergie liées à l'élevage, production ou consommation de bœuf, d'où un changement de consommation

Le partage des maisons avec le « couch surfing », le loyer est un coût fixe pour plus d'usage, et des nuits d'hôtel sont économisées ; Airbnb permet aussi l'échange de l'usage d'appartements, succès dans les villes comme New York

Les bureaux seront multi usages, connectés au reste du monde, avec production et recharge d'énergie, impression d'objets, recharge avec déchets.... accès à un espace pour les PME PMI locales. Délocalisés loin des lieux d'habitation à la 2eRI, ils se rapprochent en centre-ville avec la TRI

Le partage des jouets

L'invention du jouet donne un statut à l'enfant de 2 ans qui devient propriétaire, avec une capacité de négociabilité ; avec le site web de jouets partagés, un enfant qui vit une expérience agréable avec un jouet souhaite qu'un autre puisse jouer aussi, il en prend soin, puis partage.

La TRI à l'échelon d'un pays, d'une région

En Chine, le 1^{er} ministre a investi 82 milliards de dollars pour digitaliser un réseau électrique sur le territoire et faire circuler des véhicules électrique

La TRI, un nouveau partenariat France Allemagne

Depuis la 2^e guerre mondiale, la France et l'Allemagne partagent le projet européen : Ceca , Euratom, euro, élargissement à 28 pays...Le passage au numérique et à la TRI peut être une nouvelle étape pour 2020. En 2012 : 740 mds dollars sont été investis sur les infrastructures ; il suffirait de 25% de ces investissements dans la TRI pour transformer les immeubles, créer des sociétés nouvelles.

En Allemagne, les énergies renouvelables représentent une part croissante.

Le vent et le soleil sont gratuits, et les coûts fixes de récupération de l'énergie éolienne et solaire sont en décroissance exponentielle (comme l'a été l'ordinateur) : le coût du watt solaire, de 76 dollars en 1977, devrait passer à 0,36 d'ici 2017. Les petits producteurs ont pu s'équiper grâce à un

contrat de rachat garanti. D'ici 2020, 100 000 bâtiments seront rénovés, remis en état comme centrales de production énergétique.

En France chaque région peut faire comme le NPDC. ERDF doit s'engager dans une transition sur 30 ans, avec moins d'énergie vendue, mais plus d'argent à gagner par un partenariat avec des petits producteurs, pour connecter une chaîne d'acteurs

Le Nord Pas de calais est la première région engagée dans la TRI, avec EDF et GDF à côté de l'économie collaborative pour développer les énergies renouvelables.

Transformer le réseau électrique, créer des réseaux connectés intelligents, c'est créer des emplois pour 40 ans dans l'industrie, l'informatique.... Et le retour sur investissement est garanti par les économies d'énergie.

Sur la question du climat et les conséquences sur l'homme

Nous sommes une espèce jeune (175000 ans), et nous n'avons pas de temps à perdre.

Le changement climatique, c'est aussi un changement du cycle de l'eau ; chaque degré de plus, c'est 7% de plus de précipitations, des chutes de neige ou pluies extrêmes, des sécheresses (ex Californie) . Notre écosystème est en danger, nous sommes entrés dans le cycle de la 6^e extinction de masse, sachant qu'à chaque changement 90% des espèces ont été décimées.

La TRI et l'économie partagée nous permettent de réduire notre empreinte écologique ; alors que la 2^e RI ne peut plus produire de la productivité. Si la production est partagée à coût marginal zéro, si nous redistribuons ce qui est produit sans déchets, nous allons vers un style de vie plus sain, nous préservons la terre.

Ce n'est pas un rêve d'universitaires. Les solutions existent et sont essayées.

Le nouveau modèle économique de la TRI se fait au Danemark, en Allemagne.

La région NPDC est la plus mobilisée du monde. Il est temps que la France prenne le devant, pour un nouveau modèle en Europe, vers un espace partagé

Si la France et l'Allemagne se réunissent pour construire leur réseau digital (« smart grid »), le reste de l'Europe suivra, et le reste du monde aussi.

LIBERER LES ENERGIES PAR LE COLLABORATIF :

Christophe Ribault : Président du Directoire Mobivia Group

Mathieu Richard : Président France et Guillaume Jourdain : Directeur ENERCOOP

Animé par Geert Demuijnck professeur Business Ethics à l'EDHEC

Geert DEMUYJNCK : au niveau du Worldforum de Lille, on a observé que les entreprises intègrent de plus en plus la RSE dans leur stratégie, avec 2 tendances :

- soit elles mettent en place des bonnes pratiques RSE sur tel ou tel point avec une évolution graduelle
- soit elles choisissent un nouveau modèle, ce qui est le sujet de l'économie collaborative aujourd'hui

Christophe RIBAUT (Mobivia)

1970 créé par Eric Derville (Norauto) ; en 2015, 1000 pers, 1400 pts vente dans 16 pays

2000, nouvelle approche du développement (carter cash low cost,)

Investissement dans auto- partage / co-voiturage (échec alors que succès bla bla car)

Pourquoi un changement ?

- Dans les années 2000, lors d'une prospective à 10 ans, définition d'une vision de réduction du 100% voiture, vers plus de partage
- Conviction sur des valeurs de respect de l'homme et environnement (certification iso 14000), inscrite dans la culture du groupe, de son fondateur, appuyée sur la durabilité d'un capitalisme familial
- Volonté de passer à l'action, investir dans de nouveaux modèles

Dans ce secteur (entretien des voitures),

Comment faire partager aux salariés une vision sur moins de voitures?

- Une vision est partagée avec les collaborateurs : « make mobility easier »
- Déjà amélioration continue de l'activité traditionnelle (ex traitement déchets)
- Mais nécessité de créer une nouvelle structure « Via ID » pour le développement d'entreprises innovantes.

Comment changer la mentalité des collaborateurs ?

- C'est difficile de faire une bascule entre l'ancienne activité et la nouvelle
- il faut savoir faire des ruptures sur de nouvelles entités
- Le choix a été de recruter des collaborateurs extérieurs dans « Via Id », des « convaincus » qui vont essaimer des nouvelles mentalités
- Il faut faire cohabiter des convaincus et des non convaincus, mais les 2 entités sont en cohérence sur le sens global et la vision
- le mouvement de fonds est engagé, c'est le succès qui va apporter le changement

Quel est le nouveau « business model », quelle conception du métier?

- volonté de tester des nouveaux modèles comme relais de croissance
- l'activité est démarrée avec une problématique client ; le prix est dans le marché ; louer un véhicule par « drivy », c'est moins cher que posséder une deuxième voiture ; la limite est dans les mentalités, passer de la propriété à une pratique d'usage. Pour les entreprises, l'outil n'est pas encore développé

Quelle rentabilité, quel Financement ?

- les activités sont rentables avec une croissance rapide semaine après semaine
- les investissements sont en partie financés par autofinancement sur les résultats
- la BPI nous soutient aussi

Matthieu TICHARD et Guillaume JOURDAIN (Enercoop)

- Enercoop est un producteur d'énergie renouvelable, à 100% coopératif,
- dans l'économie solidaire au service du projet TRI
- les bénéfices sont réinvestis essentiellement dans des nouveaux moyens de production/efficacité d'énergie et lutte contre la précarité énergétique
- c'est encore une PME avec 22 000 clients, 22 millions CA (+30%/an)
- l'organisation est en réseau, reproduite dans 10 coopératives en régions

Structure collaborative et pouvoir des sociétaires

La collaboration est dans la philosophie d'Enercoop, la structure coopérative permet la représentation de tous les acteurs (porteurs du projet, consommateurs, fournisseurs, salariés, producteur électricité, ...) en 6 collèges avec répartition en % des droits de vote (1h/1 voix) à l'Assemblée Générale une ou 2 fois/an ; il y a aussi des séminaires d'échange ; pour la gouvernance opérationnelle (Conseil d'Administration), chaque catégorie est représentée

Qui achète ? Comment ?

Tout consommateur peut être client, il est invité à être sociétaire

Les prix sont des prix « justes » négociés « de gré à gré » avec chaque producteur

Au démarrage, +40% au-dessus du prix du marché, donc être client est un acte « militant » ; mais, avec la hausse des tarifs Edf, le décalage de prix est réduit, Enercoop actuellement plus cher de + 20%, et l'égénéralisation est envisagée à terme

La volonté est aussi de limiter la consommation d'énergie, de vendre un « confort thermique » et pas seulement de l'électricité (projet en lien électricité gaz)

Le changement de mentalité se fait par la pédagogie

Qui produit l'électricité ?

Enercoop soutient des mini projets de production locale par exemple la production solaire dans une école, ce qui permet aussi de créer du lien, des emplois

Enercoop apporte sa contribution en collaboration avec les gestionnaires de réseaux, les opérationnels historiques, les comités d'éco quartiers

Quel financement ? Quelle rentabilité ?

- Enercoop a été créé par crowdfunding (collectif de citoyens, comme en Allemagne) , sur l'idée que les énergies renouvelables (ex parcs éoliens)) sont aux mains de fonds de pension étrangers, et qu'il est possible de trouver un financement local pour une production locale
- Enercoop a trouvé aussi des financements par des banques, par la création d'un fonds d'énergie partagée
- Enercoop est soutenu par des acteurs publics (région NPDC pour la rénovation des bâtiments, fonds européens)
- Si on prend l'exemple du Portugal, le grand changement vers l'énergie renouvelable produite en local est réussi, l'entreprise est viable

LET'S GO

Philippe Vasseur : présentation de Pierre Giorgini

Chercheur, ingénieur en communication, ISAN

Actuellement président de « la catho », 2500 étudiants, a su créer un lien avec les universités publiques, pour un grand projet « Université zéro carbone »

Ecrivain de « la transition fulgurante »

Elisabeth laville : *animation/questions*

Pierre GIORGINI

On ne vit pas une crise, mais une révolution multi-facettes ?

Quelle place pour l'économie collaborative ?

On parle plutôt d'une économie « **co-élaborative** »

On ne peut plus faire de prospective (ex erreurs de prévisions sur l'explosion internet)

On peut décrire le terrain et les interactions qui provoquent la transition fulgurante

Nous sommes dans un **éco système avec trois transformations majeures** (révolution technoscientifique, système de coopération et économie créative), avec la nécessaire prise en compte de **l'enjeu écologique, mais aussi de l'éthique.** .

La révolution techno scientifique est un aspect structurant de nos sociétés

- hyper puissance du digital et accélération des canaux de transmission ; avec 1000 mds opérations/seconde, on peut digitaliser bibliothèque Fr Mitterand
- l'homme est connecté (ex, en salle de cours, les étudiants apportent l'information sur le net en direct)
- « humanisation » des machines ; des robots, des agents intelligents, peuvent par exemple rédiger des commentaires économiques
- le 3D en vision permet la modélisation d'un bâtiment et sa conception ; mais le 3D permet aussi l'impression d'objets en petite dimension (ex des commandes sur Amazon) ou en plus grand (maison) : le consommateur est **conso-cepteur**
- la nano-métrie, même pour l'impression 3D (ex des molécules)

L'explosion du mode coopératif maillé ; c'est la fin du mode flux, de la « feuille de route » ou « road map », de l'étoile ou organigramme, pour aller vers le maillage

- o la prospective ne fonctionne plus ; exemple dans un travail sur la ville de demain interdite aux véhicules, tous les dessins montrent des métros, trains, téléphériques ; l'idée de quelques véhicules automatiques intelligents, non centralisés, nécessite une rupture la logique ancienne ; l'internet des objets est une vraie révolution
- o les institutions traditionnelles en arborescence perdent pied dans les organisations ; ex crowdfunding, éducation
- o on passe du triangle (centré sur le bénéficiaire) au carré, le bénéficiaire demande à être en haut du carré pour co -élaborer les bénéfices attendus

L'économie créative

- on passe d'une économie centrée sur l'efficacité productive à l'intensité créative
- le défi de la créativité repose sur des rencontres improbables (et non probables, entre pairs) ; la question est comment organiser une verticalité pour que ces acteurs entrent en co élaboration avec les bonnes personnes ?
- le prix des choses, dépend de moins en moins de l'efficacité d'un produit, mais de plus en plus de l'intensité créative, de la valeur de l'artiste

Quel lien avec la transition écologique ? Quelle interaction ?

Quel impact sur l'homme ?

- des conservateurs sont en rejet, **la techno science** serait contre la nature

- pour d'autres, la post humanité augmentée va éradiquer souffrances, guerres,..., l'homme devient tout puissant
- il existe un tiers chemin, la transition nous permet de développer nos capacités individuelles et collectives, à condition de garder le discernement ; **le mode coopératif maillé** offre des possibilités accrues, une montée en conscience par l'échange en réseaux, malgré un risque de formation de « hordes », d'où une nécessité de vigilance, d'éthique; il est possible d'imaginer la wiki éligibilité ; les réseaux sont des lieux de questionnement ; **l'économie créative** prend en compte tous les aspects humains et environnementaux ; à la catho, par exemple, 150 explorateurs dans des laboratoires du changement, 100 objets d'innovation par an (ex école du paysage, agriculture informatique... pour équipes pluridisciplinaires) ; formation de consultants (ex les cadenas sur les ponts) ; ateliers de catch up (produits créés) ; quartier de ville avec Humanité, innovation bottom up

Collaboration ? co élaboration ou co opétition ?

- la co-opétition est toujours présente ; par exemple, dans un projet de rénovation de quartier, (ex alma au chili) plusieurs équipes créatives, une seule a le marché
- pour les étudiants, la co opération est une co opétition ; beaucoup de difficultés pour échanger des « brouillons », des travaux non terminés... dans un travail qui sera noté
- cependant de plus en plus d'entreprises concurrentes échangent leurs idées (ex café de l'innovation à Euratechnologies) ; la catho est un modèle, car de plus en plus d'écoles ou universités concurrentes travaillent ensemble car rattachées aux mêmes valeurs

Que devient l'homme ?

On observe une transition « biologique » des générations, les jeunes ont une zone du cerveau plus développée dans les connexions, moins dans l'effort ; il existe une tension entre l'humanité reçue et celle en devenir, une recherche du sens des générations qui nous précèdent, pour le rendre accessible ; il reste toujours à éviter les aliénations de l'homme, à refuser une domination toute puissante (ex télécommander une blatte). **L'éthique** reste essentielle

SE FINANCER COLLABORATIF :

Jean-Louis Bancel : Président du Credit Coopératif

David Brusselle : Directeur financier du CCI

Emmanuelle Paillat : directrice opérationnelle de la plateforme de crowdfunding Blue Bees

Animé par Elisabeth Laville : Fondatrice et Présidente d'Uthopies.

Le financement coopératif ce sont des individus qui se sont regroupés en coopérative pour financer des gens et non pas les profits comme le fait si souvent les banques. C'est un marché qui prend du poids et dont on attend une forte progression les prochaines années. Il découle de nouvelles pratiques comme le crowdfunding qui a doublé au niveau des fonds récoltés en 2013 par rapport à 2012.

Le crowdfunding se décline en 3 grandes parties :

- La prise de participation
- Le don
- Le prêt

Une étude démontre que 6 personnes sur 10 pensent que c'est une façon pérenne de financer notre économie.

Cette pratique représente 150 millions de levées de fonds avec une estimation d'atteindre une levée de fonds d'environ 1 milliards à travers le monde d'ici 2020. Elle dénote une volonté de la population de reprendre le pouvoir sur son argent et une volonté de traçabilité dans l'utilisation de leur argent par les institutions bancaires. Ce phénomène est accentué par le fait qu'avec internet, on a désormais accès plus facilement à l'information, on prend ainsi connaissance de l'existence de projets à proximité de chez soi ou à l'autre bout de la planète pour lesquels on peut vouloir s'investir directement.

Prise de parole du président du Crédit coopératif Monsieur Jean Louis Bancel :

Le crédit coopératif existe depuis longtemps et découle d'abord de ce qu'on peut appeler l'empathie pure : une personne pense du bienfait d'un projet et désire donc le financer, c'est le principe des mécènes qui financent depuis la nuit des temps les travaux des artistes qu'ils aiment.

- ➔ L'exemple d'une levée de fonds impressionnante sur la plateforme de crowdfunding « kickstarter », pour des entrepreneurs (Giroptic) qui ont conçu une caméra 360°. Elle a réuni, en moins de 15 jours, 45 000 dollars en mode de prévente.

Ce mode de prévente, reprend le principe du mécénat, car il permet d'acheter un produit qui n'est pas encore en production dans la prévision d'en obtenir un lorsque le financement sera atteint. Autre intérêt de ce mode de financement, c'est la réalisation indirecte d'une étude de marché. En effet, si la levée de fonds rencontre de l'engouement c'est que la population démontre son intérêt pour l'achat futur de ce produit, à l'inverse, cela indique que ce n'est sûrement pas une bonne idée à commercialiser.

Cette pratique du crowdfunding à tendance à, tout de même, inquiéter les banques car c'est un nouveau mode de financement qui se place en concurrence directe avec les prêts qu'elles proposent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Bien que ce mode de financement ne s'adresse encore qu'aux petits entrepreneurs et startups. On le perçoit par leurs nouvelles campagnes de publicité qui mettent l'accent sur le financement pour tous « banque nouvelle génération »

Le financement coopératif découle de la tendance de la reprise de pouvoir de l'épargnant sur son argent : mon écran = mon argent.

- ➔ Grâce à internet je choisis où je place mon argent directement

Financement par prêt : startup 4 milliards de dollars auprès du grand public.

Est-ce une réelle tendance ou un simple effet de mode ?

C'est une mode et une tendance car on dénombre à aujourd'hui déjà plus de 80 plateformes en France de crowdfunding.

- Toutefois, ces nouvelles pratiques posent de nombreuses questions comme :
 - celle de la cotisation pour permettre de financer la plateforme, qui rend donc le financement coopératif plus « cher » que le financement « normal » par les banques qui ont parfois des pratiques douteuses et toxiques pour notre économie.
 - La question de la confiance, en effet auparavant les banques profitaient de la confiance des clients grâce à leur image de marque de « vieille maison » alors

qu'aujourd'hui c'est l'inverse. Les plateformes en ligne de crowdfunding bénéficient de la méfiance de la population dans les banques dites traditionnelles due à la crise et les scandales des paradis fiscaux et autres spéculations.

Comment s'explique cette méfiance de plus en plus importante dans les banques ?

Le point le plus important qui a découlé des crises financières est la question de la traçabilité.

Tous les acteurs financiers ont désormais compris qu'il était nécessaire de faire tracer l'utilisation de l'argent, et de combler ce manque de lien entre les épargnants et les dirigeants des projets qui profitent des fonds d'épargne.

A qui s'adresse principalement ce type de plateformes ? Les TPE inscrites dans le domaine de l'environnement, du développement durable (donc déjà plus sensible à la coopération) où est-ce aussi un phénomène qui peut s'adresser aux grands acteurs de l'économie ?

160 millions d'euros de levée de fonds alors que le besoin de l'économie française c'est 5 milliards d'euros pour une année. Ce mode de financement coopératif représente qu'une goutte d'eau, très peu du financement de l'économie française. La finance dite traditionnelle a encore pleinement son rôle à jouer. A aujourd'hui, on peut donc dire que cette pratique ne concerne bien sûr que les petites entreprises mais que cela va sûrement se modifier pour les grandes entreprises dans les années à venir.

Elles ont permis toutefois de soulever le problème de la relation à l'utilisateur. Aujourd'hui avec les innovations technologiques, l'utilisateur va de moins en moins rencontrer son banquier en face à face.

On retrouve les problématiques de la troisième révolution industrielle, le crowdfunding devient un moyen pour le citoyen de s'intégrer dans la démarche et la dynamique de la société. De plus, c'est un avantage pour les entrepreneurs qui sont rejetés par les banques « traditionnelles » qui demandent souvent trop de garantie comme un business model en béton, alors que sur ces plateformes, ce sont le financement, l'intérêt des individus qui constitue les garanties aux porteurs de projets.

Est-ce que le financement coopératif a profité de changements avec le digital ?

Président du crédit coopératif Jean Louis Bancel : Le crédit coopératif est l'ancêtre du crowdfunding. La crise a fait un précipité dans la prise de conscience. Mais ce sont des sujets sur lesquels le Crédit Coopératif avait déjà réfléchi 20 ans auparavant puisqu'ils ont monté une banque sur le principe de la coopération. Ils viennent toutefois de publier des notes pour se remettre à niveau, car le financement coopératif a évolué ces dernières années. Les nouvelles technologies dont internet bousculent les pratiques, les manières de faire mais pas les fondamentaux car un prêt c'est toujours avoir d'un côté un entrepreneur avec un projet et de l'autre des personnes qui le financent, c'est juste les formes d'intermédiation qui ont changé.

Le problème de ces nouvelles formes de financement pose le problème de ne pas tomber dans la sur-bureaucratisation (qui est aujourd'hui la norme dans le monde bancaire) tout en prenant garde de ne pas dériver et tomber dans un « Far West » sans aucune réglementation, sans encadrement. Il faut se préserver d'un financement qui se dit coopératif mais qui n'est pas pour autant responsable.

Il se pose la question de comment se répartie la valeur créée des projets financés par ces plateformes, il ne faut pas qu'elle profite qu'aux financeurs ou à la plateforme par exemple. Tous PDG financé ou non par le financement coopératif souhaite faire le maximum de profit.

Il reste de nombreux problèmes à régler dans l'encadrement de ces nouveaux types de financement. Des choses qui restent encore à clarifier sur le prêt par exemple, le Crédit Coopératif est une banque très présente sur le don, l'apport sur fond propre mais pas sur le prêt car ce n'est pas une pratique encore très bien encadrée. En cas de conflit lorsque la personne qui a obtenu un financement ne rembourse pas à ses différents prêteurs on ne s'est pas vraiment vers qui se retourner pour payer la « casse ». Le déposant à la garantie de la banque d'obtenir quoi qu'il arrive la rémunération de son livret mais la banque en elle-même qui n'a pas récupéré son argent elle doit se débrouiller pour se faire rembourser.

L'important dans le type de projets financés de façon coopérative est en premier lieu l'adhésion au projet face aux valeurs, qu'est-ce que ça fait bouger ? Il est important qu'une banque coopérative puisse soutenir un projet rural en Afrique et un projet très industriel dans la région nord de la France qui va permettre de créer des emplois. La multiplication de la capacité du Crédit Coopératif permet de surmultiplier le métier de banquier plutôt que d'être en concurrence avec ce mode de financement.

Le financement sans monnaie « bartering » qui est une forme de troc, une possibilité pour les entreprises d'organiser un échange de services entre elles (par exemple, une entreprise A propose de mettre à disposition d'une autre entreprise des heures de travail de son comptable pour une autre entreprise B. L'entreprise A sera par la suite « dédommée » de ce service en profitant d'un autre service fourni par l'entreprise B comme la mise à disposition d'une machine) C'est de la mutualisation de moyens sans échange de monnaie. C'est un autre mode de financement coopératif qui permet de mettre en valeur l'échange, ça ramène l'argent à son intérêt premier à savoir être un simple outil au service des projets des hommes.

Madame Emmanuelle Paillat, représentante de la plateforme de crowdfunding « Blue Bees » : Cette plateforme reprend le principe des abeilles qui butinent plusieurs fleurs et permet ainsi de les ensemençer. Les abeilles représentent la population qui peut essaimer son argent sur plusieurs projets différents. L'argent c'est du pollen qu'on peut répartir sur des projets qui ont du sens pour soi = qui permettent par exemple de créer de la valeur sur un territoire, de créer un service/ un objet bénéfique pour la santé humaine ou pour la nature, ou qui sont bénéfique pour la création d'emploi. Cette plateforme s'est spécialisée dans l'agro-écologie, c'est-à-dire de nourrir la planète en préservant les ressources. Actuellement la société est face à un réel enjeu de développer une agriculture responsable permettant de créer des emplois en fournissant des quantités suffisantes pour nourrir la population de la planète entière sans polluer les sols.

Ils ont déjà financé 30 projets à travers l'Europe ainsi que des pays du sud pour les agriculteurs comme par exemple : un apiculteur au Cameroun, un entrepreneur de bracelet éco-conçu TREES, etc.

Les porteurs de projets qui font appel au financement via leur plateforme sont des personnes travaillant dans le monde agricole en Afrique puisqu'ils se heurtent à des taux trop élevés pour leur permettre d'emprunter, ou aussi des entreprises qui veulent bénéficier de cette plateforme pour se faire connaître, profiter du réseau coopératif pour faire leur communication.

Est-il possible de créer plusieurs prêts sur différentes plateformes ? Comment sont répartis les projets collaboratifs sur ces plateformes ?

Les entrepreneurs n'ont pas le droit d'effectuer différents prêts sur plusieurs autres plateformes, un décret est sorti pour réguler et encadrer les plateformes. Un individu ne peut désormais prêter qu'un maximum de 1000 euros et un projet ne peut regrouper qu'un maximum de 1500 coprêteurs sur un même projet.

Les entrepreneurs n'ont aucun intérêt à faire plusieurs prêts et ne pas les rembourser car ces plateformes bénéficient du réseau, c'est une réelle communauté connectée qui parle beaucoup et se transmet les informations. Si un porteur de projet ne rembourse pas ses prêteurs il sera ainsi black-listé assez vite et ne pourra plus financer ses projets par la suite.

Ces plateformes soulèvent aussi le problème de la formation des usagers qui souhaitent y placer leur argent car ils doivent eux-mêmes choisir le projet qu'ils souhaitent financer et faire les recherches sur la viabilité de celui-ci. Il est nécessaire de prévoir une étape d'apprentissage pour comprendre le fonctionnement de ces plateformes pour éviter les dérives par une méthodologie d'analyse, il y a le besoin d'accompagner les investisseurs dans les critères d'approche face aux problèmes de rentabilité. On « joue » au banquier si on devient investisseur sur ces plateformes, on étudie les projets que l'on souhaite pour en déduire s'ils vont être rentables ou non. Le contrat est signé entre les prêteurs et l'entrepreneur, il n'y pas d'intervention d'instituts de microfinance ni des membres de la plateforme, c'est du financement direct.

La plateforme Blue Bees a ainsi mis en place, une présélection des projets qu'elle propose sur sa plateforme. Un comité de sélection étudie la santé financière du projet et rencontre l'entrepreneur qui défend son projet, ce qui replace les critères de sélection de l'accès au financement davantage sur l'humain et si le produit est susceptible d'être intéressant.

Une autre forme de financement coopératif est la mise en place du livret d'épargne de la 3ème révolution industrielle lancé par le crédit coopératif. L'argent placé sur ces livrets est ainsi destiné exclusivement au financement des projets liés à la 3ème révolution industrielle. A aujourd'hui le crédit coopératif dénombre 500 livrets ouvert entre janvier et avril 2015. La moitié des personnes ayant souscrit à ces livrets sont des actifs, 20% ont moins de 28 ans ce qui prouve une forme de renouveau de l'intérêt des jeunes dans leur manière de gérer leur argent.

Sur les réglementations le directeur financier de la CCI de la région Nord indique qu'aucune réglementation n'existait à l'apparition il y a quelques années des premières plateformes de financement collaboratif. C'est un phénomène créé ex nihilo. Même si désormais il existe ce seuil de 1000 euros pour protéger l'épargnant, les réglementations sont toujours beaucoup moins contraignantes que celles imposées aux banques du coup, elles représentent une forme de concurrence « déloyale ». L'Europe commence à s'intéresser à ce phénomène, des réglementations dans l'avenir sont à prévoir.

Quelles sont les solutions proposées pour assurer la sécurité de ces plateformes :

La plateforme Blue Bees a la volonté de monter un fond de garantie voué à créer des prêts non risqués grâce à une participation des souscripteurs. Ce fond pourrait en effet subventionner les pertes si l'entrepreneur rencontre des difficultés.

Quels sont les freins que rencontre le financement coopératif ?

Frein dû aux problèmes juridiques car des entreprises disposant de grandes ressources ne peuvent pas se prêter de l'argent, des personnes morales n'ont pas le droit de prêter directement à d'autres personnes morales. Le financement coopératif ne peut donc concerner que des individus à titre personnel, donc ne représenter un apport restreint en financement.

Le second frein réside dans le fait qu'aujourd'hui « l'argent ne coûte pas cher » les taux de prêt sont assez bas moins de 2% alors que le taux proposé par les plateformes sont plus autour de 5% d'intérêt dû à un besoin de se financer.

Ces plateformes ne sont-elles pas le dernier recours de personnes insolvables ?

Il est vrai qu'elles sont souvent utilisées par des personnes qui se sont heurtées au refus des banques mais ce n'est pas le but ni une solution pour eux. Les plateformes ont souvent le problème des projets qui ne prennent pas, qui n'arrivent pas à convaincre les particuliers et qui ne peuvent donc pas réunir les fonds nécessaires.

David Brusselle, Directeur financier de la CCI Nord- Pdc : le financement participatif ce n'est pas un miracle car c'est un investissement très fort du porteur de projet qui doit démarcher ses financeurs, se faire connaître via les réseaux sociaux ou mobiliser les médias, réaliser des flyers, il doit réaliser la communication pour faire connaître son projet. Il a un besoin de faire de la communication pour inviter les gens sur la plateforme. Ce n'est pas juste s'inscrire sur la plateforme et attendre de récolter l'argent.

Emmanuelle Paillat, représentante de Blue Bees : Toutefois, il arrive que certains porteurs de projets bénéficient du remboursement d'un projet assez rapidement lui permettant de réinvestir ensuite dans un autre projet. La plateforme permet aussi de créer des liens et une confiance entre les différents acteurs qui se solidifie. Des entrepreneurs qui remboursent en premier lieu des petits prêts peuvent ensuite souscrire des prêts de plus en plus importants puisqu'ils ont obtenu la confiance des investisseurs présents sur la plateforme.

Le crowdfunding reste cependant un acte isolé, peu inscrit dans les mœurs, seulement 7% des français déclare avoir déjà participé à une plateforme de crowdfunding.

Intervenante de la caisse solidaire qui présente son action : banque intermédiaire qui garantit l'épargne avec un curseur différent des établissements bancaires, associé au crédit coopératif et toutes les banques, qui veulent développer les partenariats.

Le Directeur Financier de la Chambre de Commerce et d'Industrie explique un autre projet pour faciliter le financement de projet : Une initiative a été instituée à France avec la volonté de faire travailler les acteurs du financement ensemble, c'est le HUB de financement au sein d'une région. Il ressemble à un speed-dating du financement, un portail gratuit d'information sur les solutions de financement et un outil de mise en relation avec des investisseurs pour les entreprises de toute taille.

Des comités de représentant d'institutions bancaires se réunissent pour écouter des porteurs de projets présenter leurs projets en 15 minutes. Suite à ces présentations, les membres des comités s'engagent à suivre les porteurs de projets et les aider à trouver des financeurs ou de les financer directement eux-mêmes.

Jean Louis Bancel, Président du Crédit coopératif, indique comme mot de la fin que la vie c'est la diversité, le financement coopératif s'adresse à ceux qui veulent changer d'échelle et pas que les petits porteurs, petites entreprises, mais l'ensemble des personnes qui veulent construire une société différente.

Le financement coopératif n'est qu'une petite partie des enjeux de la société collaborative, une multitude d'autres projets émergents en France dans des domaines très différents. Par exemple, une étude a démontré que les salariés passaient peu de temps au final au sein des bureaux alors que des entreprises investissent des sommes importantes dans des mètres carrés de bureaux. On peut ainsi considérer que c'est de l'argent mal employé. Des entreprises pensent déjà à se partager des espaces de travail et à mettre de plus en plus en commun leurs équipements, de mutualiser leurs infrastructures.